

VOUS POUVEZ FACILITER LA MISE EN PLACE DES ACCOMPAGNEMENTS PANJO !

1

Si vous **rencontrez une femme enceinte** qui vit une des situations particulièrement stressantes décrite en page 3 de ce document, **demandez-lui l'autorisation** de transmettre ses coordonnées téléphoniques à la PMI.



2

L'équipe de la **PMI échangera** avec la future mère pour définir si l'accompagnement PANJO est souhaitable et possible.

3

L'intervention débutera lorsque la femme aura **donné son accord sur les objectifs et modalités d'organisation de celle-ci**.

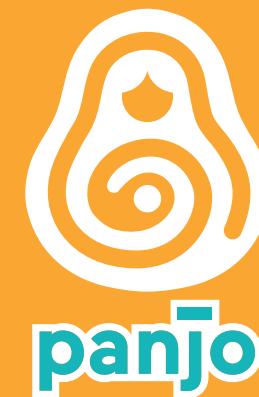


Votre contact PANJO à la PMI :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Professionnel·le·s de la périnatalité,
de la santé, de l'éducation, ou du social...

**Aidez les femmes enceintes
vivant des situations de fragilité
à bénéficier de l'intervention**



Une intervention renforcée de prévention, créée par
Santé publique France
et menée par les équipes
de PMI de votre territoire.

Qu'est-ce que PANJO?

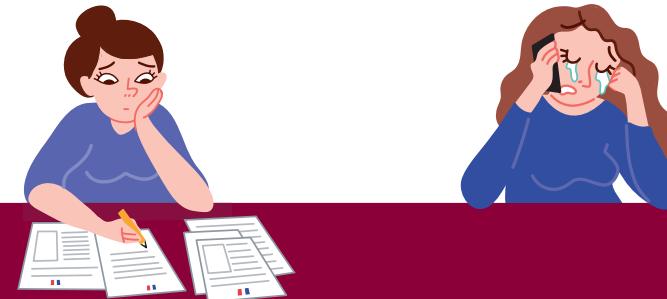
Une intervention de **prévention précoce**, validée scientifiquement. Elle a pour objectif de **soutenir la création de liens** d'attachement sécurisants entre le bébé et son(ses) parent(s).

Les chances de l'enfant de **développer son plein potentiel** affectif, cognitif et physique seront alors augmentées.

PANJO pourra ainsi **contribuer à réduire les inégalités sociales de santé** sur nos territoires.



PANJO, c'est pour qui ?



Les personnes rencontrant des **situations particulièrement stressantes** pendant la grossesse. En particulier, les femmes enceintes qui peuvent avoir :

- Une **fragilité psychologique** liée à la grossesse ou la parentalité
- Un **manque de soutien**, peu ou pas de proche sur qui compter
- Une **fragilité économique, financière, alimentaire, ...**

Les équipes de la PMI ont besoin de votre aide pour rencontrer ces femmes le plus tôt possible.



Que fait l'équipe de PMI de votre territoire dans le cadre de PANJO?

Six visites à domicile minimum de la grossesse aux 6 mois de l'enfant.

- Renforcées par des « **activités attachement** » à mener avec le(s) parent(s) pour développer des **interactions positives et régulières**.
- Réalisées par des sages-femmes et des infirmières puéricultrices spécialement formées.
- Partant des préoccupations des parents et de leurs savoir-faire.

